



## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

10.09.20 19h

### Grand collège de Prélaz

<b>Parents :</b>	David Del Curto, Monserrat Bolanos, Amaya Lopez, Aurélie Fuentes
<b>Professionnels :</b>	Marc Schmidt, Evin Celik, Jonas Piguet, Justine Beco, Marion Grangier, Philippe Hofstetter, Valérie Cavin
<b>Organisations :</b>	Gaëtan Da Cruz
<b>Autorités politiques :</b>	Keko Razzano
<b>Excusés/absents :</b>	Manuel Canosa, Audrey Mouton, Joelle Misson , Manuel Lambert, Sara Weber

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 26.02.20
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Point de la situation sur les projets 2020/2021
5. Budget
6. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
7. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

KR ouvre la séance et l'ordre du jour est accepté.

#### **2. Adoption du PV du 26.02.20**

Le PV du 26.02.20 est adopté sans modifications.

#### **3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Avec le départ de Chirstelle Joly, Aurélie Fuentes est vient-ensuite dans le quart parents.

Amaya Lopez se propose pour reprendre le poste de secrétaire.

Manuel Canosa nous informe par email que Sarah Weber a démissionné de son poste de responsable de l'Apems de Malley. PH a un RDV avec les responsables de l'Apems prochainement et il pourra éclaircir ça.

#### **4. Point de la situation sur les projets 2020/2021**

**Sirop** → pas de sirop cette année vu la difficulté de traçage des participants et la distance sociale. Malley fera un sirop de bienvenue avec les élèves mais sans les parents.



**Festival** → la discussion se porte sur la faisabilité de faire un grand festival avec la situation actuelle et l'incertitude des mois à venir. L'investissement pour après annuler est aussi mis en avant, soit pour le travail des organisateurs soit pour la peur de décevoir les enfants une deuxième fois. A Montbenon la salle des fêtes est disponible et préréserve le 19 juin. La fête de la musique sera vraisemblablement ce week-end, donc pas trop intéressante de proposer encore une manifestation supplémentaire. GDC propose de se focaliser sur d'autres points car déjà l'année passée nous avons consacré beaucoup de temps au détriment d'autres projets. AB et EC se disent aussi d'accord avec GDC. Par votation nous décidons de ne pas repropose le festival en 2021.

JP a réservé l'Aula des Bergières du 14-18 juin 2021. L'idée est de représenter un spectacle fait par sa classe en collaboration avec d'autres classes et enseignants de Prélaz. Selon l'évolution des projets, cette salle pourra aussi être utilisée par un événement organisé par la Commission.

**Journal « Le Tout-Prélaz »** → idéalement en novembre le deuxième numéro devrait sortir. L'idée est d'interviewer un personnage lié au monde de l'école, du quartier, de l'Apems, un délégué de classe etc. Une partie du journal sera aussi destinée à clarifier les acronymes, PSPS, PPLS etc.

Le groupe de travail « Journal » était formé par KR et AM, JB les rejoins. (Validé avec AM si elle désire rester dans le groupe car absente ce soir).

**Cour de récréation** → une rencontre positive a eu lieu avec M. Piazza au printemps. Le projet de créer des nouvelles marelles, dessins au sol est validé. La Ville fera la peinture selon le graphisme fait par KR. Le choix des dessins a été validé par le conseil des élèves de Malley. Une limite sera tracée en rouge sur le sol dans la cour de Malley. Des grands troncs de bois pourront être installés à la place des bancs (ceci était aussi une demande des enfants). À Prélaz le sol est plus difficile à « travailler ». On commencera avec Malley pour ensuite l'étendre aux autres collèges.

## 5. budget

Le budget disponible est de 1000.- par année civile, des dépenses d'environ Frs 100.- sont, étaient, ou le seront pour les collations pendant les séances.

JB propose d'investir de l'argent pour acheter des vrais sapins de Noël pour les différents collèges (dix ?) les sapins seront décorés par les élèves et puis replantés.

Le Conseil des élèves demande des jouets (cordes à sauter, ballons...) à utiliser pendant la récréation.

AL propose de payer pendant un mois un fruit aux enfants et le distribuer à la récréation. La décision sera prise à la prochaine séance afin de laisser encore un temps de réflexion.

## 6. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Mardi 3 novembre 19h au grand Collège de Prélaz

Mardi 1<sup>er</sup> décembre au Centre socioculturel de Prélaz-Valency

## 7. Divers et propositions individuelles

Eu début d'année 2020, nous avons été contactés par email par un groupe de parents, afin de prendre position, suite aux « grèves du climat » faites au collège de Prélaz par des élèves. Cette manifestation qui a eu lieu pendant la récréation avait suscité des contrastes entre les élevés, enseignants et parents.

Le Directeur a eu des échanges avec les personnes concernées et la solution a été de réserver une partie du préau le vendredi matin, pour les d'élèves qui souhaitent participer à la manifestation.



Nous décidons qu'à la prochaine séance ce point sera repris et une réponse sera faite aux parents qui nous avaient contactés en février 2020.

GDC, donne deux infos de la vie du quartier : places de jeux dans les jardins de Prélaz, une pétition a été faite pour réaménager ces places destinées aux habitants du quartier. Fête du quartier le 26 septembre, le cœur de Prélaz chantera aussi.

Date pour accueillir les délégués de classe à prévoir en printemps car le conseil ne s'est pas encore constitué.

La séance est levée à : 21h.

Davida Del Curto  
Vice-présidente

Lausanne, le 10 septembre 2020

Lausanne, novembre 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
cet@lausanne.ch